



AVIS DE CONCERTATION

Révision Allégée n°1 du PLU de Pont-Scorff relative à l'extension du Parc Animalier « Les Terres de Nataé »

Objet de la révision allégée n°1 du PLU :

La révision allégée n°1 du PLU a pour objet de permettre l'extension du parc animalier « Les Terres de Nataé ».

Organisation :

Un dossier sera mis à disposition du public tout au long de la constitution du projet de révision allégée, à la Mairie de Pont-Scorff aux jours et horaires d'ouverture au public. Il prendra la forme d'une note de présentation du secteur et de ses enjeux, ainsi que du projet envisagé. Les documents d'étude y seront ajoutés au fur et à mesure de l'avancée de la procédure. La période de concertation court du 9 juin 2023 jusqu'à l'arrêt du projet prévu début mai 2024.

Au moins un article sera publié dans la presse ou dans un journal municipal ou sur internet.

Observations du public :

Chacun pourra consulter le dossier mis à disposition, prendre connaissance des éventuelles observations formulées et déposer ses propres observations dans un registre papier disponible aux jours et horaires habituels d'ouverture pendant toute la durée de la concertation.

Ces observations peuvent aussi être transmises :

- Par courrier à l'adresse suivante : 4 Place de la Maison des Princes – 56 620 PONT-SCORFF
- Par courriel à l'adresse suivante : contact@pontscorff.bzh

Bilan de la concertation

Le conseil municipal tirera le bilan de la concertation avant l'arrêt du projet.

Ce bilan sera publié sur le site internet de la commune

| | |
|----------------------------------|--|
| Mairie de Pont-Scorff | Horaires d'ouverture : |
| 4 Place de la Maison des Princes | Du lundi au vendredi :8:45-12:00, 13:30- |
| 56 620 PONT-SCORFF | 17:15 |
| | Le samedi : 8:45-12:00 |
| Tel : 02 97 32 60 37 | |